

Aspects économiques de la production des pommes dans le comté de Rouville, Québec

A. GOSSELIN

Le but de cet article est de présenter le résumé d'une enquête sur le profit et le prix de revient des pommes dans trente vergers du comté de Rouville, le district de la province de Québec où la production des pommes constitue l'industrie agricole principale depuis plus longtemps que partout ailleurs. Cette région se trouve à quelque 35 milles de Montréal; elle comprend les paroisses de St-Hilaire, Rougemont et Abbotsford. Les données présentées dans la première partie de cette étude ont été recueillies au cours d'une enquête conduite pendant six années consécutives; elles s'appliquent aux années 1929 à 1934 inclusivement; les données résumées dans la deuxième partie résultent d'une enquête sur les frais de production, conduite pendant les trois années 1932, 1933 et 1934, dans le but d'obtenir des renseignements plus précis sur les frais de production et de vente des pommes de ce district.

Cette étude coïncide avec la dépression économique qui sévit depuis 1929 et révèle la courbe de ce genre d'industrie pendant les six dernières années. Le revenu de ces fermes varie d'une année à l'autre, suivant l'abondance de la récolte et diminue graduellement avec l'effondrement des prix, mais il est à noter que les très faibles revenus de 1934 sont dus principalement aux grosses pertes de pommiers, morts ou endommagés pendant l'hiver rigoureux de 1933-34. Les fermes choisies pour cette enquête représentent assez bien ce type de culture dans le district, quoique leur dimension varie de 15 à 230 acres. La dimension moyenne est de 70.6 acres, dont 16.7 acres sont en vergers de rapport, 8.1 acres en vergers non en rapport et 14.0 en d'autres récoltes. Le reste de l'étendue est en pâturage, en bois et en terre inculte. La dimension des vergers en rapport varie de 5 à 50 acres.

Rapports financiers.—Le résumé financier de ces fermes est présenté au tableau 1. Pour la période de six ans, les recettes brutes ont été en moyenne de \$3,138 par ferme; celles de la vente des pommes, de \$2,718, soit 86.6 pour cent des recettes totales. Les plus fortes recettes sont celles de 1930, en moyenne de \$3,849 par ferme; les plus faibles, celles de 1934, la moyenne était de \$1,942 par ferme. Les frais totaux, y compris l'amortissement de valeur de l'inventaire, ont été en moyenne de \$2,106 par ferme pour la période de six ans. L'item "autres frais" comprend toutes les dépenses non spécifiées, telles que semences, aliments, arbres, contenants, frais de vente, et dépenses diverses.

Le revenu est le montant qui reste sur les recettes brutes de l'année, déduction faite des dépenses totales de la ferme, qui comprennent une allocation pour la main-d'œuvre non rétribuée fournie par la famille et la dépréciation sur les bâtiments et le matériel. C'est ce qui reste pour couvrir les gages de la main-d'œuvre pendant l'année et l'intérêt sur le capital placé dans la ferme. Le revenu moyen de la ferme pendant la période

de six ans était de \$1,032, atteignant son plus haut point en 1930 avec \$1,412 et son plus bas point en 1934 avec \$701.

On calcule la part du travail en déduisant du revenu de la ferme l'intérêt sur le capital total (calculé à 5 pour cent dans cette enquête); cette part est celle qui revient à l'exploitant pour son travail et sa direction—il reçoit, en outre, la nourriture, le combustible et le logement, fournis par la ferme. Pendant la période de six années, la part du travail de l'exploitant a été en moyenne de \$102. La valeur moyenne des choses prises sur la ferme et de l'emploi de la résidence est estimée à \$441.

Revenu en argent.—Le revenu en argent dépasse souvent largement le revenu de la ferme, computed de la façon habituelle, parce que tous les déboursés non en argent comme la dépréciation, la diminution de l'inventaire, le travail non rétribué de la famille, ne sont pas déduits des recettes. Le montant qui reste représente l'argent que le cultivateur a à sa disposition pour vivre, lui et sa famille, payer l'intérêt sur le capital emprunté et faire les remplacements nécessaires de matériel, les réparations et améliorations. C'est la mesure de rendement généralement employée par le cultivateur, mais comme tous les cultivateurs ne se trouvent pas sur la même base en ce qui concerne le travail non rétribué de la famille, les comparaisons entre différentes fermes sont assez difficiles. Elle explique cependant comment il se fait que les cultivateurs peuvent résister, sans faire banqueroute, à une dépression aussi forte. Le revenu en argent de ces cultivateurs est en moyenne de \$1,528 pour la période de six ans et la valeur estimée des produits fournis par la ferme se montait à \$170, tandis que la valeur du loyer était estimée à \$271, faisant un total de \$1,969 pour ce que l'on pourrait appeler le revenu total de la famille.

Frais de production ou prix de revient des pommes.—La détermination exacte du prix de revient des pommes est très difficile, comme elle l'est du reste pour tout produit agricole produit conjointement avec d'autres entreprises. Il y a beaucoup de frais conjoints qui doivent être répartis par une méthode quelque peu arbitraire; tels sont par exemple le travail des hommes et des chevaux, l'emploi des machines et des bâtiments. Le travail des hommes est l'un des items les plus importants dans le prix de revient des pommes; c'est aussi le plus difficile à répartir. L'industrie du verger fournit du travail pendant huit mois de l'année et l'exploitant est obligé de rester toute l'année sur la ferme, qu'il y ait ou non du travail à faire. Il est évident que sur un petit verger de cinq à dix acres, le travail de l'exploitant, évalué à ce que lui coûterait la location d'un homme à l'année pour prendre sa place, fait que le taux de la main-d'œuvre par heure de travail productif est beaucoup plus élevé que le taux courant pour le travail loué. Quoi qu'il en soit, puisque le verger est l'industrie principale de la ferme, il doit porter la plus grosse part de ce coût.

Il en est de même du travail des chevaux. Sur la plupart des fermes, deux chevaux sont nécessaires pour les pulvérisations, le fauchage du verger, et le charriage des pommes. Ces animaux res-

Faites votre puits de glace en été

LES préparatifs pour l'emmagasinage de la glace devraient être complétés bien avant l'hiver. Beaucoup de cultivateurs qui se proposaient de faire bonne provision de glace se heurtent à des difficultés qu'ils ne prévoyaient pas lorsque l'hiver arrive. Ceci s'applique peut-être spécialement au puits-glacière, qui est une méthode favorite des cultivateurs dans bien des parties du Canada. C'est en été que le puits doit être creusé. Le puits-glacière ne vaut pas mieux que le simple hangar pour la conservation de la glace, mais il est très commode pour conserver le lait et la crème ainsi que d'autres denrées alimentaires lorsqu'on ne peut pas se procurer une provision de glace d'une rivière ou d'un lac. Le puits-glacière est donc très utile pour le cultivateur laitier pendant les mois chauds de l'été.

Les puits de glace devrait avoir environ 12 pieds de profondeur et un diamètre suffisant pour répondre aux besoins. Il peut être rond ou carré. Plus il est grand, mieux la glace se conserve. Un puits d'un diamètre de six pieds rempli d'une couche de glace de six pieds d'épaisseur contient quatre tonnes. Une dimension commode pour un puits de glace est celle de huit pieds par huit pieds. Une couche de six pieds de glace dans un puits de cette dimension dure environ cinq mois. Pour ce qui est du choix de l'emplacement, il est bon de se tenir loin de tout puits qui fournit de l'eau potable, car les infiltrations du puits de glace peuvent le contaminer. On choisira de préférence, un endroit ombragé, protégé contre le soleil et les vents.

Il est essentiel que la terre du fond soit sèche et poreuse, ou qu'il y ait des

moyens d'égouttement, sinon l'eau de la glace fondante reste dans le puits et toute la glace fond en très peu de temps. Il faut coffrer les murs, pour prévenir les éboulements de terre sur la glace. Les planches ordinaires suffisent pour ce coffrage, à condition qu'elles soient assez étanches pour empêcher les fuites d'eau dans un sol très poreux. On construit par-dessus le puits un hangar à couverture mobile, pour protéger la glace contre les pluies de l'été et les rayons du soleil.

Lorsque l'hiver arrive, on enlève le toit; on arrose ensuite le coffrage avec de l'eau, jusqu'à ce qu'il soit recouvert d'une mince couche de glace. Cette couche de glace retient l'eau que l'on verse dans le puits à raison de quatre à six pouces à la fois. Cette eau gèle, et il se forme ainsi une couche solide de glace avant la prochaine addition d'eau. On continue ainsi jusqu'à ce que la couche de glace arrive à trois ou quatre pieds du bord. Un autre moyen de remplir le puits consiste à le remplir de blocs de glace en ajoutant graduellement de l'eau pour remplir les interstices jusqu'à ce que le tout soit gelé en une masse solide.

L'espace entre le dessus de la couche de glace, couverte d'un plancher mobile, et le dessus du puits protégé par une trappe forme la chambre froide. Le feuillet intitulé "Comment conserver la glace—Simple moyens", publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, contient tous les renseignements nécessaires. Il contient aussi des renseignements sur d'autres moyens de conserver la glace, ainsi que plusieurs dessins et spécifications des constructions nécessaires pour conserver la glace dans les glacières.

tent à ne rien faire pendant la plus grande partie du temps, et leur entretien coûte aussi cher que s'ils travaillaient tous les jours.

TABLEAU 1.—Rapport financier de trente fermes à fruits du comté de Rouville, Québec 1926-1934

Année de récolte	1929-	1930-	1931-	1932-	1933-	1934-	Moyenne de 6 ans
	1930	1931	1932	1933	1934	1935	
CAPITAL:							
Terre	11,348	11,348	11,348	11,690	11,690	11,690	11,519
Bâtiments	5,323	5,170	5,030	4,940	4,797	4,675	4,989
Machines	1,607	1,510	1,429	1,484	1,402	1,282	1,453
Bestiaux	668	634	541	452	426	418	523
Aliments et fournitures	71	94	130	122	124	100	107
Capital total	19,017	18,756	18,478	18,688	18,439	18,165	18,591
RECETTES:							
Pommes	2,899	3,282	3,053	2,995	2,394	1,685	3,718
Autres récoltes	165	123	44	59	39	42	79
Bestiaux vendus	161	94	52	35	14	47	67
Produits animaux	187	135	101	72	75	72	107
Autres recettes	211	115	116	24	59	67	97
Augmentation de l'inventaire	79	100	92	90	29	29	70
Recettes totales	3,702	3,849	3,458	3,275	2,601	1,942	3,138
DÉPENSES:							
Main-d'œuvre non rétribuée	318	387	304	136	153	117	236
Main-d'œuvre louée	600	561	501	560	507	401	523
Matériaux de pulvérisation	69	82	85	117	112	90	92
Engrais	115	158	141	104	68	84	112
Taxes	110	99	98	102	93	95	99
Déboursés sur capital	85	153	104	97	43	41	87
Autres dépenses	726	635	541	914	547	400	627
Diminution de l'inventaire	309	362	384	317	294	312	330
Dépenses totales	2,332	2,437	2,158	2,347	1,817	1,550	2,106
Revenu de la ferme	1,370	1,412	1,300	928	784	392	1,032
Intérêt à 5 p.c	951	938	924	936	923	910	930
Revenu en argent	419	474	376	8	-139	-518	102

Le prix de revient des pommes est présenté au tableau 3. La dimension moyenne du verger en rapport par ferme, pendant les trois années 1932-1934

est de 17.4 acres, et le nombre moyen d'arbres en rapport de 64.6 à l'acre. La mise de fonds moyenne par ferme, en (Suite à la page 306)

1. Economiste, Division de l'économie, Ottawa
2. Enquête conduite par la Division fédérale de l'économie, de concert avec le Service d'économie rurale du Ministère de l'Agriculture de Québec.

tous
NES

veau lec-

FERME"
honnement

e des
rurales

problème des taxes
lement les grou-
il s'en faut de
des taxes des pro-
constituent l'un
problèmes parmi
posent à l'atten-
à cause de la
dans laquelle
se trouve depuis
Afin de faciliter
ouvernement ru-
ainsi à améliorer
es, la Division de
le du Ministère
culture a compli-
étude des taxes
province d'Onta-
is en un bulletin
"Les taxes dans
ar S. C. Hudson,
miste agricole.

prend également
ports qui existent
et les municipali-
étaillé des dépen-
publics dans cer-
comtés. On est
erches intéressés
ltivateurs de l'On-
ement ceux des
Les faits consi-
tin n'ont pas été
blir des comparai-
districts, mais plutôt
analyse détaillée
certaines municipi-
tatives. Le Minis-
griculture, qui est
s les cultivateurs
né son appui à ce
croit qu'il serait
mieux renseig-
les taxes, et, bi-
l'embrasse qu'une
uestion, c'est une
e prise en considé-
étude générale de
peut se faire que
t étendue à d'au-
qu'elle porte égale-
es formes de taxes.
ient 32 pages de
alyses concises de
ce pour les cultiva-
existe un nombre
ires que l'on peut
uitement en s'au-
eau de publicité et
inistère fédéral de
ttawa.

iquer ça, toi? T'as
n, tu fais instruire
prêtes de l'argent
avec une belle
et des garçons en
ider, j'en emprun-

Dieu a fait est bien
ois-tu, ceux à qui
res de roche, com-
leur a aussi donné
autres, ceux qui ont
comme la tienne,
oin de talent, et ils
quand même, s'ils

tion fut entendu,
ans. N'est-ce pas
omme cela de nos

NEST LAFORCE.

30

30

30